Arrête n° ……………….

**PORTANT SANCTION D’EXCLUSION TEMPORAIRE DE 4 JOURS A 6 MOIS MAXIMUM (CDD) OU 1 AN MAXIMUM (CDI)**

M/Mme ……………………………………………….......

**Logo Collectivité**

**Comment compléter le projet d’arrêté :**

**Les éléments en bleu** ne doivent être conservés dans l’arrêté que si la collectivité ou l’agent sont concernés.

**Les éléments en orange** visent à expliciter les différents contenus, et doivent être supprimés dans l’arrêté final.

**Le Maire *(ou le Président)*** de **……………………………………………….,**

Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale, notamment son article 36-1,

Vu le courrier du ***(date)***............ informant **M. / Mme**……........ de la procédure disciplinaire engagée à son encontre et lui indiquant son droit :

- à communication de l'intégralité de son dossier individuel et de tous les documents annexes au siège de l'autorité territoriale

- à l'assistance d'un ou de plusieurs conseils de son choix

- à consultation du rapport par lequel le conseil de discipline a été saisi et de ses pièces annexes

Vu l'avis du conseil de discipline en date du ***(date)***.................... et proposant ***(préciser le sens de l’avis)***......................................................,

Considérant les motifs de droit et de fait suivants **(motivation de la sanction : indiquer la nature, les circonstances ainsi que la date des faits reprochés et justifier leur caractère fautif)** : ...................................................................................................................................................................................................................... ;

que ces faits constituent des manquements aux obligations professionnelles et déontologiques auxquelles sont soumis les agents publics, en particulier aux obligations suivantes : ***(préciser)***...........................................................................................................................................................................................................................

***(le cas échéant :)***Considérant qu'il a été décidé de ne pas suivre l'avis du conseil de discipline pour les motifs suivants :

............................................................................................................................................................................................................................

**\* \* \***

**ARRÊTE**

**Article 1er :** Est infligée à **M. / Mme** ............ **(nom, prénom, poste occupé)** la sanction d'exclusion temporaire de fonctions pour une durée de ............. **(4 jours à 6 mois maximum pour un CDD, 1 an pour un CDI)** à compter du ***(date, qui ne peut être rétroactive)*** ......................, assortie du sursis suivant **(le cas échéant)** : ..................... **(sursis total ou partiel, maximum d’un mois en CDI)**.

**Article 2** **:** Pendant cette durée, une retenue de 1/30ème par jour d’exclusion est opérée sur la rémunération de **M./Mme** ………………...…….

**Article 3 :**Cette durée n’est pas prise en compte dans le calcul pour les congés annuels et les jours ARTT et pour la retraite.

**Article 4 : M. / Mme** ………………………. pourra, après dix années de services effectifs à compter de la date de la présente sanction disciplinaire, introduire auprès de l'autorité investie du pouvoir disciplinaire dont il/elle relève une demande tendant à la suppression de toute mention de ladite sanction prononcée dans son dossier. Un refus pourra y être opposé si une autre sanction intervient durant cette période.

**Article 5 :**Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé et versé à son dossier ; ampliation en sera adressée :

- au président du centre de gestion,

- à l'agent comptable de la collectivité.

Fait à ……………………………. le ……………………….,

Le Maire *(le Président)*,

*(prénom, nom et signature)*

**ou**

Par délégation,

*(prénom, nom, qualité et signature)*

Le Maire *(ou le Président)*,

• certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

• informe que le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l’application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Notifié le .....................................

Signature de l’agent :